

Verneuil/info

V i v a n t e e t a t t r a c t i v e

Lettre d'information de la Ville de Verneuil d'Avre et d'Iton

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

2018, de nombreux projets mis en chantier depuis le début de mon mandat sont terminés : les sportifs occupent depuis plus d'un an l'extension du gymnase de Vlainck, le pôle famille du Centre Social a pris ses marques dans l'extension de la MJC, le pôle d'échanges multimodal et le nouveau parking de la gare sont très appréciés des usagers, les pistes cyclables s'allongent d'année en année sur notre commune assurant ainsi la sécurité des cyclistes et des piétons, piétons que nous protégeons également en implantant des ralentisseurs en de nombreux endroits stratégiques.

Des chantiers de grande envergure ont été phasés sur plusieurs années c'est le cas des travaux de rénovation des églises (église de la Madeleine et église Notre Dame) mais aussi de la mise en accessibilité de tous les bâtiments publics.



Cette année encore des équipements ont été mis à la disposition de nos administrés, adultes et jeunes, comme une aire de covoiturage et un terrain multisports, de nombreuses places de parking ont été créées dans le centre-ville œuvrant ainsi à sa redynamisation.



Enfin des chantiers qui ne peuvent être engagés pas la commune puisqu'elle n'en a pas réglementairement la compétence ont débuté. Le SEPASE (Syndicat d'eau potable et d'assainissement du sud de l'Eure) a répondu à notre attente et a entrepris de gros travaux sur le réseau d'assainissement des rues de la Madeleine et Thiers. L'INSE (Interco Normandie Sud Eure) compétente en matière de maisons médicales, travaille à la réalisation de celle de Verneuil, le terrain a été acheté par la commune et les travaux de démolition du bâtiment qui s'y trouve ont commencé. Le projet de création d'un nouveau restaurant scolaire répondant aux besoins de nos enfants est à l'étude, les premiers contacts avec nos partenaires financiers ont été pris. J'avais pris devant vous des engagements, construire les infrastructures dont Verneuil a besoin mais avec une parfaite maîtrise de nos finances, c'est

ce qui est fait même si c'est parfois difficile. En effet, il nous faut aussi penser à notre environnement quotidien, les difficultés rencontrées du fait de l'interdiction d'utiliser les désherbants sur le territoire de la commune, l'augmentation d'animations



de qualité malgré les mesures de sécurité draconiennes imposées par la préfecture, la mise en place de quartiers « Voisins vigilants » qui donnent d'excellents résultats, bientôt deux nouveaux quartiers l'un à Francheville et l'autre à la Chabotière.

Je vous avais promis d'être présent et actif, vous pouvez le constater tous les jours mon engagement à faire vivre et prospérer Verneuil ne faiblit pas !

Yves-Marie **RIVEMALE**

Maire de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

Non aux vitrines vides et aux stores métalliques baissés !

La perte d'attractivité des commerces de centre-ville est un fléau national aussi, depuis 2015, Verneuil s'est engagé dans une politique volontariste en faveur de la vitalité de son centre-ville, mais à Verneuil comme ailleurs, le Maire ne peut y arriver seul, c'est pour cela qu'Yves-Marie Rivemale a travaillé à fédérer autour de lui les acteurs politiques, économiques et de la société civile du territoire.

Verneuil « Ville pilote »



Fin 2017 Pascal Lehongre, Président du Conseil Départemental, signait avec la commune et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) une convention visant à soutenir d'une façon innovante le commerce de proximité. Une étude complète sera réalisée par la CCI pour prendre en compte tous les enjeux liés à la dynamique commerciale, puis complétée par une étude marketing confiée à un bureau d'études spécialisé. Cette dernière étude, financée par le Département permettra de construire des actions concrètes financièrement réalistes. « Très clairement, la commune de Verneuil va nous servir de laboratoire puisque l'élaboration d'une telle méthodologie et sa mise en œuvre n'ont jamais été faites ailleurs » disait Pascal Lehongre.

Une union commerciale ACTIV(e)

En mai 2018 Verneuil renouvelait la convention qui lie la commune à la CCI et à ACTIV (Union commerciale de Verneuil). Eric Rouet, président de la CCI, se félicitait des actions menées par ses services depuis la signature de la dernière convention de 2015, formation des commerçants notamment sur les réseaux sociaux, projet entre l'Office du Tourisme, Center Parcs et ACTIV, ...



Dès 2014 la municipalité verneuillienne avait œuvré à la création d'une union commerciale locale et aujourd'hui elle ne peut que s'en féliciter. De nombreuses actions, animations ou opérations promotionnelles ont été réalisées par ACTIV qui participe également grandement aux manifestations locales. Salon de l'artisanat, marché nocturne du 13 juillet sont des initiatives fort appréciées qui sont à porter au crédit de cette union commerciale très dynamique.

Attractivité et mobilité durable

La mobilité est un attribut d'image essentiel au service de la stratégie d'attractivité d'une commune. Verneuil possède des atouts certains en terme de situation géographique, les axes de déplacement telles que la RN12 et la ligne ferroviaire sont un enjeu essentiel de son développement. Mais étant donné l'impact des déplacements sur notre environnement, une approche intégrée érigée en problématique centrale du développement durable est nécessaire d'où la notion de mobilité durable.



Le parking de la gare a été agrandi et entièrement réaménagé, offrant dorénavant 107 places à ses utilisateurs car en milieu rural l'utilisation de la voiture individuelle est prépondérante mais ce réaménagement a été associé à la création d'un pôle d'échanges multimodal, lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : train, bus, covoiturage, circulations douces... Il permet de faciliter les correspondances pour les liaisons de proximité.



La mobilité durable c'est aussi le covoiturage, d'où la création d'une aire près de la RN12, et les circulations douces, comme le vélo, qui nécessitent la réalisation de pistes cyclables et d'espaces partagés pour cyclistes et piétons.

Budget 2018

Deux faits majeurs marquent le budget 2018 : une baisse des taux communaux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti et un retour à un autofinancement suffisant pour qu'il n'y ait aucun emprunt sur le budget 2018.

Dès le 1^{er} décembre 2017, l'INSE (Interco Normandie Sud Eure) a pris la compétence sur les bâtiments sportifs couverts et sur la piscine, comme c'était déjà le cas à Breteuil, Damville et Rugles ; la baisse des charges de fonctionnement pour la commune a été estimée à près de 280 000 euros pour 2018. Le budget primitif 2018 a donc été voté avec une baisse des taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti de 0,4 point. Le Conseil municipal a choisi de ne pas modifier le taux de la taxe d'habitation du fait de l'incertitude quant à sa suppression et sa compensation par l'État. Il faut noter que dans le même temps l'INSE a voté une augmentation de ses taux d'imposition, ce qui ajouté aux effets du lissage des taux avec les autres

ex-communautés de communes, lissage qui nous est défavorable, annulera malheureusement dans les faits, pour les contribuables vernoliens, l'effet de la baisse des taux communaux. Depuis le 1^{er} janvier 2018 c'est le régime fiscal de FPU (fiscalité professionnelle unique) qui s'applique sur le territoire de l'INSE qui se substitue aux communes dans la perception de tous les impôts sur les entreprises. L'INSE reverse à la commune de Verneuil une dotation de solidarité correspondant au montant perçu en 2017. Le montant de cette dotation sera figé dans le temps quelle que soit l'évolution du tissu économique sur la commune, par exemple l'accroissement très conséquent des activités marchandes de la zone commerciale d'Intermarché ne

bénéficiera pas à la commune mais à l'intercommunalité. En revanche le lissage des taux entre les ex communautés de Verneuil, Damville, Rugles et Breteuil sera favorable aux entreprises vernoliennes qui verront ceux-ci baisser.

La gestion rigoureuse menée par la municipalité depuis 2014 a permis de reconstituer une capacité d'autofinancement qui faisait défaut depuis de nombreuses années. Le budget 2018 a donc été voté sans prévoir de recours à l'emprunt, ce qui accentuera le désendettement engagé depuis quatre ans.

Les élus vernoliens s'étaient engagés auprès de vous à redresser la situation financière de la commune et à ne pas accroître la pression fiscale sur les contribuables tout en travaillant à l'amélioration de notre cadre de vie par les investissements nécessaires. La fusion des intercommunalités qui nous a été imposée en 2017 par la loi, fusion qui a fait naître l'INSE, modifie en permanence nos données fiscales et rend très difficile pour la commune toute prospective fiscale même à court terme.

Acteurs politiques

Verneuil existe et le fait savoir !

La politique menée depuis 4 ans porte ses fruits puisque Verneuil est désormais reconnue pour son dynamisme et son attractivité.

Sa notoriété ne cesse de grandir, ses nombreux monuments et ses manifestations attirent de plus en plus de visiteurs et sont désormais, très souvent, l'objet de reportages dans les médias locaux voire même sur les chaînes nationales. Verneuil existe et le fait savoir !

La présence de nombreux acteurs politiques locaux sur notre commune participe de cette reconnaissance de Verneuil en tant que capitale du sud de l'Eure.



Frédéric **Duché**, Vice-président du Département de l'Eure, Yves-Marie **Rivemale**, Maire de Verneuil, Pascale **Lehongre**, Présidente du Département de l'Eure et Colette **Bonnard**, Conseillère départementale.



Docteur Léo-Patrick **Dahan**, Conseiller municipal, Séverine **Gipson**, Députée de l'Eure et Yves-Marie **Rivemale**, Maire de Verneuil.



Yves-Marie **Rivemale**, Maire de Verneuil, Hervé **Morin**, Président de la Région Normandie et Hervé **Maurey**, Sénateur de l'Eure.



Yves-Marie **Rivemale**, Maire de Verneuil, Séverine **Gipson**, Députée de l'Eure, Philippe **Laycuras**, Sous-préfet de Bernay et Nicole **Duranton**, Sénateur de l'Eure.

Il s'en est passé des choses à Verneuil cet été !

Commencée le 21 juin par la fête de la musique, c'est une programmation riche et variée autour de la culture et des loisirs pour tous qui a réjoui petits et grands.

Fête de la Musique



Les Étoiles Symphoniques



Festival Franco-Québécois



Verneuil Tropical

Le 13 juillet, marché nocturne organisé par ACTIV, marché qui a connu un grand succès avant celui, bien mérité, du traditionnel feu d'artifice et bal populaire.

Dans le cadre d'un « Verneuil Tropical », le requin géant était de retour pour la grande joie des petits dans le Parc Guillaume le Conquérant, jeux gonflables, jeux d'eau, des activités très appréciées en ces temps de canicule.

Dès le 1^{er} août ce sont les lutins qui ont envahi la commune, des centaines d'enfants, de parents et grands-parents ont suivi pendant 5 jours ce festival très attendu également par de nombreux touristes.



Festival « Le temps des lutins »

Ateliers à l'espace Saint-Laurent, habillé de laine grâce au travail des nombreuses tricoteuses qui ont œuvré pendant plusieurs mois, spectacles divers et variés animés par des bénévoles autour de Pakita, une fée hors du commun.

La Vache et le Caribou, 9^e édition du festival franco-québécois, concerts, chansons, projections de films ont ravi les spectateurs du 10 au 14 août.



Marché nocturne

Fin août ce sont 310 jeunes musiciens qui ont donné sur Verneuil et ses alentours plus de 40 concerts dans le cadre de la 4^e édition des « Étoiles Symphoniques ».

La médiathèque de Verneuil a pris l'air plusieurs fois en juillet et août. Les expositions se sont succédé à Saint-Laurent et à la médiathèque de Francheville accueillant un grand nombre de visiteurs.

Tout l'été les touristes ont pu participer à une chasse au trésor à la Tour Grise et la calèche de l'Office de Tourisme a fait visiter Verneuil et ses monuments au pas de ses deux magnifiques perchérons.